

SAMEDI À 11 h
RADIO BINGO
 EN LIGNE
 SUR CINNF.M.COM

**JOUEZ POUR
 AVOIR LA CHANCE DE GAGNER
 3000 \$!!**





PAGE 3
**L'UDEH ACCUEILLE 35 % MOINS D'ÉTUDIANTS
 INTERNATIONAUX POUR LA RENTRÉE 2024**



PAGE 2
**BOISSONS ALCOOLISÉES DANS LES DÉPANNEURS
 PAS À HEARST POUR LE MOMENT**



PAGE 6
**L'ONTARIO VEUT ÉLIMINER LES SOURCES
 DE DISTRACTION DANS LES ÉCOLES**
 47,5 MILLIONS DE DOLLARS POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN



PAGE 11
**SOPHIE
 GAGNON**
**UN PARCOURS
 PÉDAGOGIQUE
 CRÉATIF ET
 ENGAGÉ**



PAGE 8
**COMMENT PIERRE POILIEVRE
 PEUT CHANGER LE SÉNAT**



**— C'EST LE TEMPS —
 DES PRIX
 EMPLOYÉS⁸³
 FORD**

Ford LECOURSMOTORSALES

prolongé

**VOUS PAYEZ
 CE QUE NOUS
 PAYONS**

Jusqu'au 30 septembre 2024

Hearst 705 362-4011
 Kapuskasing 705 335-8553

www.lecoursmotorsales.ca

Boissons alcoolisées dans les dépanneurs : pas à Hearst pour le moment

Par Renée-Pier Fontaine - IJL – Réseau.Presse – Journal Le Nord

Le gouvernement de l'Ontario a autorisé la vente de bière, de vin et de cocktails prêts à boire à plus de 4187 dépanneurs en Ontario, à partir d'aujourd'hui. À Hearst, le dépanneur Husky Gas Station and Convenience Store a reçu, hier, la confirmation que la franchise irait de l'avant avec le projet. Aucun autre dépanneur local n'est sur la carte qui est sortie ce matin.

Les commerçants hésitent parfois à vouloir faire les rénovations et changements nécessaires dans leur magasin. Les réfrigérateurs doivent être munis d'une porte qui se verrouille et c'est un investissement important lorsque les couts sont payés par le marchand. Sans compter que la main-d'œuvre dans les commerces doit avoir plus de 18 ans et suivi le cours Smart Serve

pour pouvoir vendre les boissons alcoolisées. Les propriétaires du Husky n'ont pas de date officielle; c'est la franchise qui s'occupe de la commande des réfrigérateurs, notamment.

Le dépanneur Jack's Corner Store à Mattice fait partie de la liste. La propriétaire affirme avoir commencé les démarches plus sérieusement, mais aucune date ne peut être confirmée pour le moment. Il faudra attendre l'arrivée des réfrigérateurs, des produits, et de l'installation.

Il s'agirait de la plus grande expansion des points de vente d'alcool en Ontario depuis la fin de la prohibition. Les spiritueux continueront d'être vendus en exclusivité dans les succursales de la Régie des alcools de l'Ontario

(LCBO).

Même si la nouvelle est bien accueillie par la population, elle a eu un effet sur la décision de fermer trois des magasins The Beer Store sur le corridor de la route 11.

Les succursales de Cochrane, Geraldton et Nipigon fermeront leurs portes lundi prochain, et ce, de manière définitive. Dans ces petites municipalités, plusieurs dépanneurs ont reçu leur permis de vente de boissons alcoolisées, si l'on se fie à la liste du gouvernement ontarien.

D'après le président du syndicat qui représente les employés de The Beer Store, la principale raison pour les fermetures de magasins est l'indemnisation de 225 millions de dollars versée à la chaîne The Beer Store par le gouvernement

conservateur. Les contribuables devront payer pour la décision du gouvernement de Doug Ford de devancer de plus d'un an la vente d'alcool dans les dépanneurs.

Comme ailleurs au pays, les dépanneurs qui sont ouverts 24 heures sur 24 ne pourront cependant pas vendre d'alcool entre 23 h et 7 h du matin, comme prescrit par la Commission des alcools et des jeux de l'Ontario.

Les dépanneurs pourront déterminer les prix de la bière, du vin et des cocktails prêts à boire qu'ils vendent dans leur établissement. Certains s'inquiètent d'une possible flambée des prix dans les commerces en comparaison avec les prix dans les succursales de LCBO et The Beer Store.

L'hôpital du district de Geraldton a reçu son plus grand don privé

Par Renée-Pier Fontaine - IJL – Réseau.Presse – Journal Le Nord

L'hôpital du district de Geraldton a reçu son plus grand don privé mercredi dernier alors que la campagne de financement Ride to Greenstone de la mine Equinox Gold a recueilli plus de 1,3 million de dollars pour l'institution.

Le conseiller municipal du secteur de Greenstone, Éric Pietsch, a

déclaré sur les réseaux sociaux que ce don permettra d'améliorer le niveau de soins du personnel qui sera en mesure de mieux gérer l'établissement.

L'hôpital annonce que le premier projet consistera à rénover l'une des salles existantes pour en faire une salle de santé mentale et de

toxicomanie, qui offrira un lieu sûr aux patients et au personnel.

Ride to Greenstone

Des cyclistes venus des sept sites miniers d'Equinox Gold ont parcouru 3634 km à vélo, de Vancouver à Greenstone. Il s'agit d'un parcours à relai séparé en six escales sur une période de 24 jours. La date d'arrivée coïncidait avec l'ouverture officielle de la mine le 28 août dernier. En plus des cyclistes canadiens, des sportifs du Brésil, de la Californie et du Mexique se sont joints pour traverser les provinces canadiennes.

Les objectifs de la compagnie avec cet événement étaient de célébrer

l'ouverture de la mine Greenstone, créer des occasions de renforcer l'esprit d'équipe dans l'ensemble de l'entreprise et collecter des fonds indispensables pour des œuvres de bienfaisance dans les communautés où ils vivent et travaillent. Après 15 ans d'études techniques et de planification puis deux ans et demi de construction, la mine Greenstone a coulé son premier lingot d'or le 22 mai, avec une production commerciale prévue pour le troisième trimestre de 2024.

« Pour saluer ce voyage ambitieux, nous demandons à nos fournisseurs, entrepreneurs et leaders de l'industrie de faire un don à l'hôpital du district de Geraldton ou à une organisation caritative de votre région. La participation de votre entreprise en tant que commanditaire de l'événement Ride to Greenstone constituera une démonstration puissante de votre engagement en faveur de la responsabilité sociale, du bien-être des communautés et du développement durable des ressources au sein de l'industrie minière et de sa chaîne d'approvisionnement », pouvait-on lire sur le site web de cette campagne de financement.

Mattice | Val-Côté | Shallow Lake

ATTENTION!

Nos services seront bientôt disponibles dans votre région.



Contactez-nous pour plus d'informations.

705-372-2848
admin@hearstconnect.com

Hearst
Connect

BUZZ TECHNO

NOUVELLE
ÉMISSION
RADIO

LES MARDIS 18 H

SUR
CINN911

LE RADIO BINGO DE CE SAMEDI EST DE 3000 \$

— AVEZ-VOUS VOS CARTES ? —

JOUER AU BINGO SUR CINN911.COM

L'UdeH accueille 35 % moins d'étudiants internationaux pour la rentrée 2024

Par Renée-Pier Fontaine - IJL – Réseau.Presse – Journal Le Nord

L'Université de Hearst connaît une baisse du taux d'inscriptions d'étudiants internationaux, un scénario moins catastrophique qu'anticipé compte tenu de la baisse du nombre de permis délivrés imposé par le gouvernement fédéral. En janvier, le ministre Marc Miller avait annoncé cette diminution de 35 % à l'échelle du pays, mais qui équivaut à 50 % pour l'Ontario, étant la province la plus peuplée.

Le président d'Université Canada, Gabriel Miller, a déclaré la semaine dernière que le nombre d'inscriptions d'étudiants internationaux dans les universités du pays a chuté sous le plafond fixé cette année par le gouvernement fédéral.

La rectrice de l'Université de Hearst, Aurélie Lacassagne, dit que son équipe est rassurée quant aux inscriptions d'étudiants internationaux, la baisse est moins importante qu'anticipée. « Nous avons moins d'inscriptions qu'on aurait souhaité, mais nous avons envisagé un scénario "catastrophe" lorsque la nouvelle est tombée. Il faut voir que l'IRCC (Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada) ne comprend pas du tout ce qu'est le calendrier universitaire », déplore la rectrice.

Le plus grand facteur qui a influencé cette baisse, selon Mme Lacassagne, c'est qu'au moment où le gouvernement faisait cette annonce, le processus d'inscription était entamé depuis quelques mois déjà. Le recrutement se fait pendant l'automne pour débiter l'examen des demandes le plus tôt possible. « Nous, au mois de mai, en théorie, nous savons déjà combien de personnes arrivent en septembre. Tout ça s'est déroulé en hiver. La province a pris la bonne décision de donner ses permis d'études aux collèges et universités publiques. Toutefois, il fallait le temps que la province prenne sa décision, le temps qu'on arrive à négocier pour les établissements minoritaires francophones et qu'on s'arrange pour que le système soit mis en place. »

Selon la rectrice, le travail s'est effectué rapidement, malgré le retard sur le calendrier que cela a engendré, l'attente a été au niveau



En janvier, le ministre Marc Miller avait annoncé cette diminution de 35 % à l'échelle du pays, mais qui équivaut à 50 % pour l'Ontario, étant la province la plus peuplée.

Photo : Jessica Dionne-Hébert

de la livraison de permis d'études dans les consulats et les ambassades par l'IRCC. « Ce qui signifie qu'en juin, nous ne savions toujours pas combien d'étudiants avaient complété tout le processus. Nous étions un peu en mode panique, donc l'IRCC a emboîté le pas et fait son travail. Je dirais que la baisse que l'on connaît en septembre est liée au retard des lettres d'attestation, mais surtout aux problèmes de fonctionnement du ministère. »

Malheureusement, tous les étudiants ayant reçu leur permis d'études au milieu de l'été n'ont pas pu rejoindre les bancs de classe à l'UdeH, puisque l'établissement demande aux nouveaux venus de présenter une preuve de logement avant qu'ils puissent commencer les cours. « C'était trop tard pour ces étudiants, puisqu'habituellement, on leur demande d'arriver assez tôt, autour du 22 juin, pour qu'ils puissent faire de l'orientation, qu'ils s'acclimatent. Ici, les étudiants n'arrivent pas la journée avant la rentrée des classes », poursuit la rectrice.

Les données partagées par l'Université de Hearst démontrent que le nombre d'inscriptions de nouveaux étudiants en provenance de l'international est passé de 70 à 46 individus en comparant les inscriptions de la session d'automne 2023 à celle de cette année.

Pour ce qui est du total, le nombre d'inscriptions au premier semestre de cette année est de 313 étudiants, en comparaison à 335 à l'automne 2023. C'est donc une légère baisse de 4 %.

La registraire de l'établissement, Sylvie Roy, explique que les données de l'Université de Hearst sont en fait des données réelles puisque leur processus d'inscription est plus rigoureux qu'ailleurs. « Les étudiants internationaux se doivent d'avoir une preuve de logement avant de commencer leurs études. Avec la pénurie de logements qui sévit partout, nous nous engageons à faire en sorte que nos étudiants n'arrivent pas ici et qu'ils vivent dans la rue. »

Au fil du temps, le manque de logements a fait en sorte que l'équipe de l'Université a dû être créative et l'une des initiatives, soit de jumeler les étudiants avec des personnes seules, a donné lieu à de belles histoires. Un témoignage a été partagé sur leurs réseaux sociaux.

Étudiants canadiens

Pour ce qui est des étudiants en provenance de la francophonie canadienne, les comparaisons d'année en année, lorsque calculées en pourcentage, les données démontrent soit une grande hausse ou une grande baisse. « Puisque les chiffres sont petits, lorsqu'on passe de 25 à 15 élèves une année par exemple, ça équivaut à 40 % de baisse, mais en réalité c'est seulement 10 personnes. On a toujours relativement peu de Canadiens, il faut donc parler en chiffre absolu et non en pourcentage », explique-t-elle.

Le recrutement est un défi de taille auprès des jeunes ayant grandi dans le Nord de l'Ontario, car en réalité la plupart ont envie d'aller vivre une expérience dans les grands centres comme Ottawa et Sudbury. « Je peux faire tous les efforts possibles en recrutement, c'est juste un effet totalement normal, il n'y a pas grand-chose à faire pour cela. Cependant, la chose que je peux faire c'est du développement de programme, notamment dans les cycles supérieurs, afin d'avoir quelque chose pour ces jeunes qui ont envie de revenir après quatre ans d'études. »

Madame Lacassagne souligne aussi l'importance d'avoir les étudiants internationaux pour maintenir la pérennité de la communauté, puisqu'ils fournissent une main-d'œuvre dans les entreprises locales. « Je vois cela comme un projet de société, non seulement de survivre, mais potentiellement de s'épanouir dans les commerces, etc. Ça fait en sorte qu'on se donne plus de chances que les jeunes nés ici reviennent un jour, parce qu'il y a quelque chose. Sinon ça ne serait pas très intéressant. Accueillir des étudiants internationaux ce n'est pas pour faire du fric, ni pour embêter les gens, mais bien parce que c'est la seule façon de garder nos communautés non seulement ouvertes, mais de les développer aussi. »

En conclusion, malgré le fait que la limite d'émission de permis d'études a été diminuée, la situation est moins désastreuse à l'UdeH qu'ailleurs. Les communautés que l'institution dessert seront plus touchées par l'autre décision du ministère de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté. En effet, la diminution des heures de travail permises hors campus crée des maux de tête à beaucoup d'employeurs depuis lundi.

Vous avez des informations à nous faire parvenir ?

Contactez-nous à info@hearstmedias.ca

ou appelez-nous au :

705 372-1011

KANNIKA KENNELS

Marc Audette

Cell. : 705 372-5299 après 18 h

Facebook : Kannika Kennels

800 route 11 Est
Hallébourg ON

HÉBERGEMENT - Intérieur et extérieur
PLANCHER CHAUFFÉ



ÉQUIPE

Steve Mc Innis, directeur général et éditeur
smcinnis@hearstmedias.ca

Manon Longval, ventes
vente@hearstmedias.ca

Lignes agates marketing, ventes nationales
anne@lignesagates.com 1 866 411-7487

Renée-Pier Fontaine, journaliste
rpfontaine@hearstmedias.ca

Ndery Dione, journaliste pigiste

Guy Morin, journaliste sportif
guymorin72@gmail.com

Gilles Péloquin, journaliste sportif
gpelo1951@hotmail.com

Maurice Lepage, graphiste
pub@hearstmedias.ca

Julie Pelletier, comptabilité
jpelletier@hearstmedias.ca

Francine Lacroix, employée de soutien
flacroix@hearstmedias.ca

Anouck Guay, webmestre
web@hearstmedias.ca

Claire Forcier, réviseure bénévole

Claudine Locqueville, chroniqueuse

Serge Morissette, chroniqueur

Marc Bédard, chroniqueur

Site Web : lejournallenord.com

Facebook : C'INN à Hearst

Journal Le Nord
1004, rue Prince, C.P. 2648
Hearst (ON) P0L 1N0
705 372-1011

Le Nord est géré par les Médias de l'épinière noire



Les Médias de l'épinière noire est un organisme sans but lucratif gérant le journal Le Nord, la radio CINN 91.1 et leurs plateformes Web, appuyé par un conseil d'administration.

Gérard Payeur, président

Suzanne Dallaire Côté, vice-présidente

Lise Camiré Laflamme, trésorière

Paul Baril, administrateur

Vicky Baillargeon, administratrice

Notre journal rectifiera toute erreur de sa part qui lui est signalée dans les 48 heures suivant la publication.

La responsabilité de notre journal se limite, dans tous les cas, à l'espace occupé par l'erreur pourvu que l'annonce en question nous soit parvenue avant l'heure de tombée. Il est interdit de reproduire le contenu de ce journal sans l'autorisation écrite et expresse de la direction. Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement canadien, par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques servant à nos activités d'édition.



Notez que le journal Le Nord utilise l'orthographe rectifiée et le programme Antidote 10.

Prenez note que nous ne sommes pas responsables des fautes dans plusieurs des publicités du journal. Nombreuses sont celles qui nous arrivent déjà toutes prêtes et il nous est donc impossible de changer quoi que ce soit dans ces textes.

Communiquez avec l'équipe par téléphone ou passez nous voir au bureau lors des heures d'accueil, soit du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30. Nous sommes fermés les samedis et dimanches.

réseau presse
médias professionnels de l'info locale

FIER MEMBRE

Le Nord est publié depuis mars 1976.

Il est passé aux mains des Médias de

l'épinière noire en mai 2016.

ISSN 1199-0805



Canada

Pour un milieu scolaire sans police

Les visites policières dans nombre d'écoles se poursuivent, souvent au détriment du bien-être des élèves appartenant à une minorité. En l'absence d'études montrant les bienfaits de la présence policière en milieu scolaire, des voix s'élèvent pour demander la réduction et la réaffectation des budgets de la police.

Avec la mise en place des programmes de police communautaire, les forces policières ont ajouté à leur mandat une opération de relations publiques qui vise à faire accepter leur présence. Elles désirent créer une confiance, un sentiment de sécurité, et une collaboration pour la prévention et la lutte contre la criminalité.

L'approche de police communautaire suppose que les citoyens et citoyennes connaissent les membres des forces de l'ordre et que des interactions avec la police ont aussi lieu hors des interventions.

La présence dans les milieux scolaires fait partie de cette approche. Elle peut inclure une visite ponctuelle pour parler d'un problème plus large, comme le taxage ou les gangs de rue; la participation à des foires de carrière; ou encore le fait d'appeler la police pour régler les conflits entre élèves ou entre élèves et personnel enseignant.

Plusieurs conseils scolaires ont également créé des partenariats avec les forces policières locales pour mettre en place des programmes d'agents et d'agentes de liaison scolaire.

Ces personnes se concentrent ainsi sur les relations avec les élèves et elles assurent une présence plus fréquente dans certaines écoles où les risques et la criminalité sont perçus comme étant supérieurs.

Une présence critiquée, avec raison

Or, depuis une dizaine d'années, plusieurs conseils scolaires (notamment à Toronto, Ottawa et London) ont mis fin à ces programmes de liaison scolaire. D'autres, comme le conseil scolaire de Vancouver et celui de Winnipeg, ont mené des études qui, dans plusieurs cas, ont abouti au remaniement de leur programme.

C'est que la présence policière en milieu scolaire est fortement critiquée et dénoncée.

Une conseillère scolaire de Vancouver a bien résumé le problème : pourquoi cèderait-on à la pression d'organismes – les corps policiers – pour les laisser interagir avec les enfants et adolescents, alors qu'ils sont souvent accusés de bafouer les droits de la personne?

Le Commissaire aux droits de la personne de la Colombie-Britannique a présenté le problème d'un autre angle : avant d'accepter de maintenir de tels programmes, dont les maux sont bien documentés, il faudrait trouver des études qui montrent qu'ils entraînent des bénéfices.

Et tandis qu'un grand nombre de parents, d'enseignants et d'élèves se disent neutres ou favorables à ces programmes, la situation change complètement lorsqu'on parle aux parents et élèves appartenant à une minorité, surtout celles des communautés autochtones ou noires.

C'est d'abord parce que la discrimination active des forces policières s'étend au traitement des élèves. C'est aussi parce que les relations entre la police et les communautés minorisées dépassent le seuil de l'école et que les élèves craignent le harcèlement, l'intimidation et la discrimination de la part de la police autant à l'école que dans leur vie quotidienne et dans celle de leurs proches. Comme l'a suggéré Adora Nwofor, de Black Lives Matter YYC à Calgary, la police doit montrer qu'elle est digne de confiance par ses actes au vu de l'ensemble de son mandat, et non chercher à convaincre la population.

Les raisons de l'échec

La raison essentielle de l'échec de tels programmes tient au fait que les mêmes conflits et les mêmes comportements subsisteront tant que l'on ne s'en prendra pas aux causes de la criminalité et aux lois qui criminalisent des segments minoritaires et pauvres de la société.

Cela dit, d'autres raisons existent qui découlent de la nature de la présence policière dans les écoles.

Les membres des forces policières ne reçoivent qu'une formation limitée pour apprendre à interagir avec des enfants. Leur formation se concentre d'abord et avant tout sur la loi telle qu'elle s'applique aux adultes.

Elle n'inclut pas la pédagogie et les stages qui caractérisent la formation du personnel enseignant, ni l'apprentissage et le mentorat en milieu de travail qui suit inévitablement.

Ainsi, les agents et agentes ne peuvent aucunement prétendre instruire les personnes d'âge mineur.

Quelles sont les mesures à prendre?

Un projet de recherche sur les services de liaison scolaire à Edmonton propose une série de mesures mieux adaptées à la réalité scolaire que la présence policière, comme :

- la présence de professionnels en santé mentale et en travail social
- l'embauche d'un nombre supérieur d'aides à l'enseignement
- l'embauche de personnel infirmier
- la création et le financement d'une diversité de programmes après l'école
- la consultation d'avocats avant de mettre en place des mesures disciplinaires
- la création de classes plus petites
- la formation continue du personnel enseignant
- la fin des salles de retrait.

Toutes les fonctions visées par les forces policières pourraient ainsi être véritablement remplies, avec davantage de succès, par une équipe professionnelle formée à cette fin.

Définancer la police

Le sous-financement de l'éducation est évidemment l'obstacle principal à de telles mesures.

Ce sous-financement est d'autant plus inquiétant que les gouvernements et nombre de conseils scolaires préfèrent augmenter les budgets de la police pour répondre aux comportements créés par les problèmes sociaux que de financer les écoles adéquatement pour éviter ces comportements.

Les appels au définancement de la police visent avant tout à prévenir les problèmes sociaux plutôt qu'à prévenir ou punir les mauvais comportements.

Il s'agit d'abord et avant tout de reconnaître que la police n'est pas adéquatement formée pour accomplir la plupart des tâches qu'on lui assigne. Un transfert des fonds permettant la présence policière dans les écoles vers les écoles elles-mêmes serait un bon début.

Un financement adéquat des écoles et un élargissement des programmes qui y sont offerts, comme l'accès à la psychothérapie ou au conseil psychologique ainsi qu'à des repas gratuits, permettraient de se défaire de la logique disciplinaire et carcérale pour que les écoles puissent bien accomplir leur mandat.

Mieux encore, les milieux scolaires pourraient alors créer des mécanismes qui enseignent véritablement la coexistence et la responsabilité aux enfants.

Jérôme Melançon,
chroniqueur – Francopresse

PPO en bref : arrestation et conduites avec facultés affaiblies

Par Renée-Pier Fontaine

Un contrôle routier a donné lieu à de multiples accusations au pénal et au titre du Code de la route.

La Police provinciale de l'Ontario (PPO) du détachement de la Baie James a tenté d'arrêter un véhicule lundi, sur la rue Cournoyer à Kapuskasing. Le véhicule a continué à rouler sans s'arrêter pour la police ni à un panneau d'arrêt. Il s'est finalement immobilisé dans une allée du croissant Champlain.

Les agents ont arrêté la conductrice pour avoir fui la police et conduit sous le coup d'une suspension. Les agents ont aussi déterminé qu'elle avait consommé une substance intoxicante et l'ont transportée au poste de Kapuskasing pour des tests supplémentaires. Il s'est avéré que le véhicule avait été volé.

À la suite de l'enquête, une femme de 43 ans, de Kapuskasing, a été accusée de fuite d'un agent de la paix, conduite avec facultés affaiblies par la drogue prouvée par un test sanguin, vol d'un véhicule à moteur, désobéissance à un

panneau d'arrêt, d'avoir jeté des déchets sur l'autoroute et de deux chefs d'accusation de conduite sous le coup d'une suspension.

L'accusée a été remise en liberté et doit comparaître devant la Cour de justice de l'Ontario le 9 septembre 2024, à Kapuskasing. Elle a également fait l'objet d'une suspension administrative du permis de conduire de 90 jours.

Le signalement d'un véhicule dans le fossé sur la route 11 a conduit à une arrestation pour conduite avec facultés affaiblies

Les policiers ont répondu à un appel concernant une quasi-collision, vendredi passé. Le véhicule en question a frôlé la collision, franchi la ligne médiane et s'est retrouvé dans le fossé en direction ouest sur la route 11, à l'ouest de Hearst. Le véhicule a ensuite été signalé comme étant coincé dans le fossé, essayant activement d'en sortir.

La police a retrouvé le véhicule et la

conductrice qui était titulaire d'un permis de conduire de catégorie G1, avec la condition de conduire un véhicule équipé d'un éthylotest antidémarrage. Le véhicule n'était pas équipé d'un tel dispositif et il n'y avait pas d'accompagnateur qualifié dans le véhicule. Les agents ont déterminé que la conductrice avait consommé une substance intoxicante. Elle a été arrêtée et transportée au poste de Kapuskasing pour des tests supplémentaires.

À la suite de l'enquête, une femme de 54 ans, de Constance Lake, a été accusée de conduite avec facultés affaiblies par la drogue prouvée par un test sanguin, conduite avec interdiction par une restriction légale, possession d'une substance de méthamphétamine et conduite imprudente; d'être titulaire d'un permis de catégorie G1 non accompagnée par un conducteur qualifié et conducteur novice en présence de drogue; de conduite d'un véhicule de manière dangereuse, conduite d'un véhicule à moteur sans permis valide et conduite d'un véhicule à moteur non équipé d'un dispositif d'antidémarrageur (Ignition Interlock Device). L'accusée a été remise en liberté et

doit comparaître devant la Cour de justice de l'Ontario le 9 octobre 2024, à Hearst. Elle a également fait l'objet d'une suspension administrative du permis de conduire de 90 jours, et le véhicule a été saisi pendant 45 jours.

Un contrôle routier a mené à l'arrestation d'un conducteur en état d'ébriété à Kapuskasing

En après-midi, le 23 août, la PPO du détachement de la Baie James a effectué un contrôle routier sur le chemin Brunetville, à Kapuskasing. Après avoir parlé au conducteur, les agents ont déterminé qu'il avait consommé une substance intoxicante. Le conducteur a été arrêté et transporté au poste de Kapuskasing pour subir d'autres tests.

À la suite de l'enquête, un homme de 28 ans, de Kapuskasing, a été accusé de conduite avec facultés affaiblies par la drogue.

L'accusé a été remis en liberté et doit comparaître devant la Cour de justice de l'Ontario le 7 octobre 2024, à Kapuskasing. L'accusé a également fait l'objet d'une suspension administrative du permis de conduire de 90 jours, et le véhicule a été saisi pendant 7 jours.

Nishnawbe Aski Police Service en bref

Par Renée-Pier Fontaine

(Constance Lake, ON) - La police a saisi des drogues d'une valeur d'environ 30 000 \$ et a arrêté deux suspects à la suite d'une perquisition effectuée le mardi 27 août dans une résidence de la Première Nation de Constance Lake.

Des membres de l'Unité du renseignement et de l'Équipe d'intervention d'urgence du Service de police de Nishnawbe Aski ont exécuté un mandat de perquisition à une adresse résidentielle du croissant Machitch, dans la Première Nation de Constance Lake, au courant de la soirée du mardi 27 août.

Le mandat de perquisition a été obtenu à la suite d'une enquête en cours sur des activités de trafic de stupéfiants à partir de cette maison. Lors de la perquisition, la police a trouvé et saisi une quantité de cristal de méthamphétamine, des comprimés d'OxyContin, des comprimés de méthamphétamine, des comprimés d'hydromorphe, de l'argent comptant, une arme à feu et des accessoires compatibles avec le trafic de drogues.

La valeur marchande estimée des stupéfiants saisis s'élève à plus de 30 000 dollars canadiens.

Un homme de 40 ans, de la Première Nation de Constance Lake, est accusé de possession de cristaux de méthamphétamine, de méthamphétamine, d'OxyContin, d'hydromorphe dans le but d'en faire le trafic, de possession de

biens obtenus par un crime de moins de 5 000 \$, de possession non autorisée d'une arme à feu en toute connaissance, d'entreposage négligent d'une arme à feu, d'une arme, d'un dispositif interdit ou de munitions, de possession d'une arme à feu ou de munitions contrairement à une ordonnance d'interdiction et de non-respect d'une ordonnance de remise en liberté

Une femme de 33 ans, de la Première Nation de Constance Lake, est accusée de possession de cristaux de méthamphétamine, de méthamphétamine, d'OxyContin, d'hydromorphe dans le but d'en faire le trafic, de possession non autorisée d'une arme à feu en toute connaissance, d'entreposage négligent d'une arme à feu, d'une arme, d'un dispositif interdit ou de munitions et de non-respect d'un engagement.

Un homme de 64 ans, de la Première Nation de Constance Lake, a été accusé pour sa part de possession d'oxycodone dans le but d'en faire le trafic.

Les deux premiers accusés ont tous deux comparu devant le tribunal des cautionnements le mercredi 28 août et ont été placés en détention préventive avec une date de comparution ultérieure. L'autre accusé a été libéré sous conditions avec une date de comparution ultérieure.



Ssss salut!

Vous aimeriez faire connaître vos produits et SSSservices?

Contactez notre équipe POUR DES PUBLICITÉS QUI ONT DU MORDANT!



lejournallenord.com / vente@hearstmedias.ca / 705 372-1011

L'Ontario veut éliminer les sources de distraction dans les écoles

Par Renée-Pier Fontaine - IJL - Réseau.Presse- Journal Le Nord

Le gouvernement de l'Ontario a annoncé la semaine dernière un investissement de 47,5 millions de dollars pour la mise en œuvre d'un plan, dans les écoles, pour limiter les distractions en classe. L'utilisation des cellulaires et l'usage de vapeuses dans le milieu scolaire sont les deux sources de déconcentration visées par le gouvernement. Cette mesure a pour objectif de promouvoir un milieu d'apprentissage sécuritaire et sain dans les écoles. Selon l'Ontario, en éliminant les sources de distraction, les élèves pourront se concentrer sur leurs études. « Les nouvelles règles permettront de lutter contre les répercussions négatives des appareils mobiles, des médias sociaux et du vapotage sur la réussite scolaire, la santé mentale et le bien-être physique des élèves. »

« Cette année scolaire s'annonce comme la première depuis des années qui ne sera pas menacée par des perturbations liées à une pandémie ou par des négociations avec les syndicats d'enseignants. Nous nous réjouissons d'entamer une année scolaire pendant laquelle les élèves pourront bénéficier d'un apprentissage ininterrompu, des activités parascolaires, ainsi que d'un programme-cadre modernisé, axé sur le retour aux éléments fondamentaux et leur réussite », déclare la ministre de l'Éducation, Jill Dunlop, dans le communiqué. L'installation par les conseils



« Les nouvelles règles permettront de lutter contre les répercussions négatives des appareils mobiles, des médias sociaux et du vapotage sur la réussite scolaire, la santé mentale et le bien-être physique des élèves », déclare la ministre de l'Éducation, Jill Dunlop. Photo : Sophie Alary

scolaires ontariens de détecteurs de vapeuses et d'autres améliorations en matière de sécurité dans les écoles représente plus de 63 % de l'investissement annoncé de 47,5 millions de dollars. Un montant additionnel de 1,5 million leur sera destiné pour permettre aux comités de parents et aux élèves de lancer des campagnes locales de prévention visant à décourager le vapotage et l'utilisation distrayante des cellulaires.

Une somme de 15 millions de

dollars sera utilisée pour élargir les programmes offrant du soutien direct aux élèves à risque d'avoir des problèmes de consommation d'alcool ou d'autres drogues et de développer des comportements de dépendance. Ensuite, l'établissement d'un partenariat avec Santé mentale en milieu scolaire Ontario d'un million de dollars est prévu, afin que l'organisme crée des webinaires et des ressources à l'intention des parents, pour les aider à savoir comment parler des

effets néfastes du vapotage et de l'utilisation excessive des cellulaires avec leurs enfants.

Nouvelle exigence pour l'obtention du diplôme d'études secondaires

Dans le même communiqué, la province annonce également qu'à partir de cet automne, les élèves de 9e et 10e années devront satisfaire à une nouvelle exigence d'obtention du diplôme.

Premièrement, les élèves de 9e année devront obtenir un crédit obligatoire parmi les cours d'éducation technologique afin de recevoir leur diplôme d'études secondaires de l'Ontario. Ces cours permettront aux élèves de découvrir et d'appliquer des concepts technologiques de base et le processus de conception technique. Ensuite, deux nouveaux cours d'apprentissage pratiques en affaires et commerce, destinés aux élèves de 9e et 10e années, ont pour but d'encourager les élèves ontariens à développer un esprit d'entreprise, à comprendre l'importance de la prise d'initiatives, à trouver des solutions créatives aux problèmes et à apprendre comment lancer et gérer une entreprise.

Enfin, pour les élèves de 10e année, l'apprentissage obligatoire de la littératie en santé mentale a été élargi dans le cours Exploration de carrière. « Les élèves apprendront à reconnaître les signes leur indiquant qu'ils se sentent dépassés ou qu'ils éprouvent des difficultés, et/ou à trouver de l'aide localement en cas de besoin. »

La Loto épicerie est de retour !

1^{er} prix :
5000 \$ en épicerie

2^e prix :
3000 \$ en essence

3^e prix :
1000 \$ comptant

4^e prix :
500 \$ comptant

Oiseau matinal :
500 \$ comptant

10 \$ LE BILLET



Tirage vendredi 8 novembre
sur les ondes de CINN 91,1

10 000 \$ en prix !!

Grand tirage vendredi
13 décembre à 15 h 30
sur les ondes de CINN 91,1

Loto 2024
épicerie



Lutter contre la violence et le harcèlement à l'école

Par Eya Ben Nejm – Francopresse

Le retour en classe n'est pas bienvenu pour tous les jeunes. La violence et le harcèlement sont encore bien présents dans les cours d'école et sur les réseaux sociaux. Des solutions existent, mais il faut trouver puis mettre en place les bonnes ressources et connaître les racines du problème. Si les formes de violence les plus visibles et celles qui ont tendance à recevoir le plus d'attention sont physiques, il existe une « quantité très inquiétante de violences verbales, également des situations d'intimidation et de harcèlement en lien avec les médias sociaux », rappelle la présidente de l'Association des enseignantes et des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick (AEFNB), Stéphanie Babineau.

La violence peut aussi s'exprimer de diverses façons dans la cour de récréation, comme par l'exclusion consciente d'un enfant ou par des commentaires ou des comportements qui dénigrent et humilient, énumère la vice-présidente, Opérations cliniques et chef des services cliniques chez Jeunesse, J'écoute, Andréanne Deschamps.

Le contexte social et scolaire

Selon le professeur au Département de psychopédagogie et d'andragogie de la Faculté des sciences de l'éducation à l'Université de Montréal, François Bowen, « pour lutter contre la violence à l'école, il faut regarder dans quel milieu l'enfant se trouve ».

Il précise ne pas faire référence aux milieux riches ou défavorisés, mais plutôt au milieu scolaire.

Les défis vont plutôt surgir en fonction du style de gestion de la direction, du personnel, des pratiques éducatives et surtout des « ressources qui sont mises en place pour soutenir les enfants », détaille-t-il.

Dans le cas du harcèlement, si le milieu éducatif ne réussit pas à encadrer et résoudre le problème, le harceleur continuera ses actions. Celui-ci voit dans l'intimidation un moyen de « prendre du prestige, parce qu'il vient avec des supporteurs, des *bystander* ».

Le professeur critique aussi la phrase parfois prononcée par les adultes dans la cour de récréation : « Ce n'est pas grave, ils se chamaillent. » En ignorant une situation peut-être plus problématique, les adultes n'élèvent pas de barrières contre les actions



Des ressources adaptées permettent de diminuer la violence et le harcèlement à l'école. Photo : Mikhaïl Nilov – Pexels

des harceleurs.

De plus, un conflit entre des élèves et du harcèlement sont deux problèmes distincts. Ils doivent être résolus de manière différente, puisqu'on ne parle pas ici des mêmes mécanismes psychologiques, précise François Bowen.

Des jeunes qui se disputent n'ont pas appris à réguler leurs émotions trop fortes, donc ils se précipitent dans un conflit avant d'essayer de régler le problème d'une autre façon. Dans le cas du harcèlement, l'intimidateur agit par intérêt personnel et peut être dépourvu d'empathie.

Le pouvoir de dénoncer

Dénoncer peut être difficile pour les jeunes enfants témoins de harcèlement, informe Andréanne Deschamps. Ils peuvent toutefois discuter avec la victime, lui dire que ce qui se passe n'est pas normal et l'aider à aller en parler à un adulte.

Ça permet de « démontrer qu'on est allié avec l'autre jeune, que ce soit un ami ou pas, de la classe ou dans l'école, qui a subi ce comportement-là. Ça peut déjà avoir un effet très positif pour la personne qui le subit ».

Une autre solution est de confronter le harceleur en groupe pour lui dire que son comportement n'est pas acceptable. La vice-présidente de Jeunesse, J'écoute explique que l'effet de groupe peut parfois arrêter les agresseurs.

Les jeunes témoins peuvent aussi en parler avec des adultes, tels que leurs parents, qui pourraient à leur tour en informer la direction du cas de l'élève harcelé, ajoute Andréanne Deschamps.

Ressources adaptées

Parfois, les ressources mises en place par les écoles ne répondent pas aux besoins des enfants, indique Stéphanie Babineau.

Par exemple, depuis l'adoption du projet de loi 85 au Nouveau-Brunswick en 1986, les enfants avec des besoins particuliers sont intégrés aux mêmes écoles que les autres enfants. Toutefois, les ressources pour aider ces enfants ne sont pas disponibles dans toutes les écoles, affirme-t-elle.

Pour offrir les ressources nécessaires, il reste indispensable d'avoir du financement, déplore la présidente de l'AEFNB.

Stéphanie Babineau tient à rappeler que malgré une bonne formation de pédagogue, les enseignants ne sont pas des experts en psychologie ou des émotions. Il est préférable d'avoir un psychologue, un travailleur social ou un intervenant en toxicomanie, souligne-t-elle.

L'accès à ce genre de services dans les écoles francophones peut être long, ce qui peut permettre à la situation de s'envenimer. Le moment venu, les psychologues doivent « intervenir avec les élèves qui sont en situation de crise parce qu'on va chercher à éteindre le feu

en premier », souligne Stéphanie Babineau.

François Bowen rappelle qu'un psychologue est nécessaire, mais pas suffisant. Il faut former les directions d'école, les éducateurs spécialisés et les enseignants à la prévention. Il faut effectuer un travail d'équipe, encourage-t-il.

À l'extérieur des murs de l'école, il y a des services d'aide, comme Jeunesse, J'écoute, disponible partout au Canada 24 heures sur 24, rappelle Andréanne Deschamps.

En plus du service de texto, l'organisme propose des outils pour apprendre à gérer sa colère, ses émotions, trouver des alliées. Il peut en outre offrir des ateliers en ligne pour les classes afin d'aborder divers sujets, comme le bien-être, l'intimidation et la violence.

Besoin de l'intelligence émotionnelle

Pour prévenir la violence et le risque de harcèlement, François Bowen encourage les établissements à développer l'intelligence émotionnelle chez les jeunes.

« La gestion de la colère, la gestion des conflits, ce sont des choses qui font partie d'un apprentissage normal pour tous les jeunes, puis aussi dans notre vie adulte », appuie Andréanne Deschamps.

D'ailleurs, Stéphanie Babineau observe que les enfants « ont beaucoup de défis quand ça vient à la régulation de leurs propres émotions, quand ça vient à la gestion de situations plutôt difficiles ».

L'objectif est donc d'outiller les enfants pour gérer des événements stressants, explique François Bowen. Se faire exclure d'un groupe d'amis ou avoir de la difficulté en amitié peut être une source de stress et de mal être.

L'intelligence émotionnelle permet aussi de développer l'empathie, ce qui manque surtout chez les intimidateurs. Cela réduirait le nombre de cas de harcèlement, propose François Bowen.

NORTHLAND SEASONAL STORAGE - Vente et locations

- Conteneurs 20 et 40 pieds
- Unités de location sur site
- Stationnement saisonnier
- Location et entreposage de mobiles
- Chasse-neige et épanduses
- Poêle à bois, à granules et barbecues
- Service de remorque à plateforme surbaissée

PROPRIÉTAIRE ET OPÉRATEUR
Stephane Deschamps

Après les heures de bureau :
705 335-0415

149 Route 11 Est, Moonbeam, ON P0L 1V0
705-332-1414
www.northlandstorage.ca

Comment Pierre Poilievre peut changer le Sénat

Par Marianne Dépelteau – Francopresse

S'il devient premier ministre du Canada lors des prochaines élections, Pierre Poilievre promet de réinstaurer un processus de nomination partisan à la Chambre haute et de désigner des « conservateurs de gros bon sens ». Mais, selon des experts, il faudra que tous les sénateurs s'en tiennent à leur rôle, peu importe les changements.

« Un gouvernement conservateur de gros bon sens nommera des sénateurs de gros bon sens qui vont couper les taxes et les impôts, bâtir des logements, réparer le budget et stopper les crimes », assure le leader de l'opposition officielle à la Chambre des communes, Andrew Scheer, dans une réponse écrite à Francopresse.

Il accuse également Justin Trudeau d'avoir menti aux Canadiens en promettant un Sénat indépendant et non partisan, mais d'avoir nommé une majorité de sénateurs « libéraux ».

Les conservateurs espèrent rééquilibrer la balance en nommant des sénateurs plus alignés aux valeurs conservatrices.

Réforme, abolition ou statu quo ?

L'ancien premier ministre Stephen Harper a tenté de réformer le Sénat afin d'organiser des élections et d'instaurer une limite de mandat.

« Il n'y a pas eu de changement pendant 146 ans et les gens en viennent à la conclusion que l'on doit soit changer le Sénat, ou alors l'abolir », avait lancé Pierre Poilievre en 2013, alors qu'il était ministre d'État à la Réforme démocratique.

Mais en 2014, la Cour suprême a statué que le fédéral nécessite l'accord des provinces pour réformer ou abolir le Sénat. Pour

modifier, entre autres, les pouvoirs de la Chambre haute ou le mode de sélection des sénateurs, la formule du 7/50 est nécessaire – soit l'appui des deux tiers des provinces (7) représentant 50 % de la population canadienne –, tandis que l'abolition exige l'approbation unanime de toutes les provinces.

Selon le professeur de science politique au Campus Saint-Jean de l'Université d'Alberta, Frederic Boily, à cause de cette décision, toute réforme profonde du Sénat est pratiquement impossible.

« Je pense que l'idée, pour Pierre Poilievre, serait d'avancer le plus possible avec des nominations partisans, dit-il. Le gouvernement fédéral ne peut pas agir unilatéralement dans les projets de réforme, ça fait en sorte qu'on se rabat sur les modes de nomination, ce qui n'est pas un changement en profondeur. »

La réforme libérale

En janvier 2014, Justin Trudeau annonce l'expulsion des sénateurs libéraux du caucus national du Parti libéral du Canada (PLC), afin de limiter la partisanerie à la Chambre haute. Les 32 expulsés commencent à siéger comme indépendants.

En 2015, Justin Trudeau annonce la création d'un Comité consultatif indépendant sur les nominations au Sénat, qui a pour mission de conseiller le premier ministre sur les candidats.

Le retour à un Sénat partisan

Comme le confirme sa plus récente plateforme électorale, un gouvernement formé par le Parti conservateur du Canada rétablirait un processus de nomination partisan.

De son côté, la sénatrice non affiliée Raymonde Saint-Germain

tient à l'indépendance des sénateurs face aux partis politiques. Selon elle, le Sénat doit rester « au-dessus des considérations électorales ».

« Ça ne veut pas dire que quelqu'un qui est nommé en ayant l'adhésion politique à un parti ferait nécessairement un mauvais sénateur. Mais il faut que les sénateurs puissent avoir une indépendance face au programme des partis [...] pour pouvoir proposer des améliorations réalistes et raisonnables aux projets de loi. »

Elle espère que, peu importe l'identité du prochain premier ministre, les sénateurs nommés « comprendront le rôle du Sénat et travailleront dans le meilleur intérêt des Canadiens ». Pour ce qui est des sénateurs actuels, elle est d'avis que le « gros bon sens » prévaut déjà.

« Le Sénat a déjà le réalisme et le pragmatisme en tête lorsqu'il examine les projets de loi ou lorsque les comités font des études », affirme-t-elle.

Gouvernement majoritaire ou minoritaire : la nature de la victoire conservatrice – si elle a lieu – sera décisive pour l'influence de Pierre Poilievre au Sénat.

« Si c'est une victoire forte, ça pourrait compliquer la tâche des sénateurs qui voudraient s'opposer à un projet de loi conservateur », explique Frederic Boily. Dans ce cas, « trop s'opposer » pourrait alimenter le discours populiste de Pierre Poilievre, car s'opposer à son programme serait s'opposer à la volonté populaire.

Selon le sénateur progressiste Pierre Dalfond, tant que Pierre Poilievre se montrera ouvert aux modifications nécessaires de ses projets de loi, « le Sénat ne sera pas obstructif ». « Je ne défendrai pas une politique d'obstruction systématique. Chaque projet de loi sera jugé à sa valeur. »

« Sous Trudeau, jusqu'à maintenant, chaque affaire, chaque projet de loi a été adopté avec une majorité qui n'était pas toujours constituée des mêmes personnes », rappelle-t-il. Il s'agit d'y aller au cas par cas, d'expliquer les projets de loi et d'en reconnaître les faiblesses au besoin, détaille le sénateur.

Ramener le

« gros bon sens »

Le sénateur conservateur Donald Plett ne craint pas que le plan de Pierre Poilievre rende le Sénat plus partisan. « Trudeau nomme des sénateurs libéraux depuis son



Les sénateurs du caucus conservateurs seront plus nombreux qu'à l'heure actuelle si Pierre Poilievre remporte les prochaines élections.

Photo : Eya Ben Nejm – Francopresse

début et le fait par l'entremise d'un comité formé de libéraux », avance-t-il. L'indépendance du Sénat depuis sa réforme demeure, selon lui, une « illusion ».

Et en nommant plus de sénateurs « de gros bon sens », Pierre Poilievre pourrait ramener deux caucus clairs au sein de la Chambre haute, se réjouit Donald Plett, qui constate que celle-ci est fragmentée et que les sénateurs « viennent avec leurs agendas personnels ».

« Un conservateur de gros bon sens est quelqu'un qui veut faire ce qu'il y a de mieux pour l'ensemble du pays, pas pour les élites libérales », définit-il.

Le conservateur assure aussi que Pierre Poilievre n'a jamais tenté de dicter le vote des sénateurs du caucus : « On ne *whip* pas nos sénateurs. » Si les votes sont similaires entre sénateurs et députés conservateurs, c'est pour une autre raison, soutient-il. « Mes valeurs me font pression. »

Jusqu'à 46 sénateurs

Les prochaines élections fédérales sont prévues au plus tard le 20 octobre 2025. Jusque-là, le premier ministre, par la voie de la gouverneure générale, peut nommer des sénateurs.

Selon le site du Sénat, quatre sénateurs prendront leur retraite en 2024, huit en 2025, neuf en 2026, cinq en 2027, cinq en 2028 et sept en 2029. Il reste également huit sièges vacants à combler.

S'il devient premier ministre en 2025, et dans le cas hypothétique où Justin Trudeau ne nomme aucun nouveau sénateur d'ici là, Pierre Poilievre aura donc l'occasion de nommer au moins 46 sénateurs lors d'un mandat.

NORTHERN MONUMENTS DU NORD

Immortalisez
vos êtres aimés !

Pour une vaste gamme
de monuments et les
compétences nécessaires
pour les personnaliser,
voyez votre expert.

Tél. : 705 372-5452 • Téléc. : 705 372-1321
Consultation gratuite à domicile

Ententes bilatérales : les francophones veulent avoir voix au chapitre

Par Marianne Dépelteau – Francopresse

Les ententes bilatérales entre le gouvernement fédéral et les provinces et territoires visent à garantir des services dans plusieurs secteurs, comme la santé ou l'éducation. Mais les francophones en situation minoritaire aimeraient s'asseoir à la table de négociation, pour que leurs besoins soient davantage considérés.

Le 8 août dernier, à Halifax, le ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et des Langues officielles, Randy Boissonnault, annonçait un investissement de 227,9 millions de dollars sur cinq ans dans le cadre d'ententes bilatérales pour soutenir l'offre de services offerts aux communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM). Ces ententes, signées avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, visent des secteurs de juridiction provinciale tels que la santé, l'éducation et les services de garde.

« Dans la Constitution de 1867, on partage les pouvoirs entre le fédéral et les provinces et on partage aussi les pouvoirs de taxation », explique Rémi Léger, professeur agrégé de sciences politiques à l'Université Simon Fraser, en Colombie-Britannique. « Sauf que ce pouvoir de taxation est inégal : celui du gouvernement fédéral est plus étendu que celui des provinces », souligne-t-il. Ce déséquilibre permet au gouvernement fédéral de dépenser dans des champs de compétences provinciales, comme la santé et l'éducation.

Pallier un manque d'ambition

Si certaines ententes bilatérales sont spécifiques aux francophones en situation minoritaire, c'est que le fédéral, soumis à la Loi sur les langues officielles, « veut appuyer le français et anglais à l'échelle fédérale », estime le chercheur.

« Les provinces et territoires n'ont pas toujours cette même ambition. [...] Au fil des années, le gouvernement fédéral a compris que s'il voulait effectivement faire la promotion de ces deux langues, il allait devoir lui-même intervenir, parce que certaines provinces étaient très peu ou pas du tout intéressées par ce projet. »

« Au niveau des langues officielles, plusieurs gouvernements se fient sur le fédéral pour offrir des services en français », appuie la présidente de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA), Liane Roy.



Le gouvernement finance l'offre de services en français dans les provinces et territoires par l'entremise d'ententes bilatérales. Mais les francophones en situation minoritaire craignent de ne pas être suffisamment écoutés. Photo : Martin Lopatka – Wikimedia Commons (CC BY-SA 2.0)

« Toutes les ententes bilatérales visent à aider les provinces et territoires à offrir des services provinciaux, territoriaux et municipaux dans la langue de la [CLOSM] », confirme le bureau de Randy Boissonnault par courriel. Et pour la reddition de compte, le gouvernement fédéral effectue une vérification annuelle « à l'aide de rapports sur les dépenses et les résultats soumis par les gouvernements des provinces et territoires », lit-on.

Mais selon Rémi Léger, les ententes non spécifiques aux CLOSM ne leur assurent pas systématiquement une offre de services. « Dans certains cas, [les francophonies] ne sont pas du tout impliquées. » C'est pour cette raison, ajoute-t-il, qu'une discussion sur les clauses linguistiques de ces accords a eu lieu ces dernières années.

Un nouveau mode de consultation

Lors de la modernisation de la Loi sur les langues officielles, la FCFA avait plaidé pour intégrer de telles clauses dans les ententes, afin d'obliger le fédéral à rappeler aux provinces et territoires, lors des négociations, l'importance de fournir des services aux francophones. « L'exemple parfait, raconte Liane Roy, c'est quand le fédéral a annoncé, il y a quelques années, le beau programme de garderies à dix dollars par jour. On s'est aperçu que plusieurs provinces ne donnaient pas de services de garde en français à dix dollars par jour. » Pour savoir ce dont ont besoin les francophones, les gouvernements ont longtemps consulté les associations porte-parole des francophones en situation minoritaire ou les groupes dont le mandat est spécifique à un enjeu, comme l'éducation. Liane Roy donne l'exemple des regroupements de parents « qui mettaient pression envers les gouvernements

provinciaux ou territoriaux ».

« Mais depuis la nouvelle Loi sur les langues officielles, le fédéral a un devoir de consulter les communautés. C'est bien écrit dans la loi », fait-elle remarquer. « Là, on attend la réglementation pour qu'ils nous définissent ce que veut dire une consultation. »

Quand, comment et par l'entremise de qui seront consultés les francophones hors Québec? Un projet de règlement devrait être déposé au Parlement début 2025, a assuré la présidente du Conseil du Trésor, Anita Anand.

Inviter les francophones à table

Pour l'instant, l'obligation de consultation les CLOSM ne s'applique pas au cadre des négociations, réservé aux provinces et au gouvernement fédéral.

La Société de la francophonie manitobaine (SFM), par exemple, ne prend pas forcément part à ces discussions. Elle doit espérer que les enjeux qu'elle soulève auprès de la province seront reflétés dans les ententes finales.

« La SFM n'est pas nécessairement impliquée directement », confirme le directeur général de la SFM, Jean-Michel Beaudry. « Je pense que la meilleure pratique serait peut-être de s'asseoir tous les trois à l'entour de la table. »

Rémi Léger aimerait aussi voir des ententes tripartites : « Je comprends que la francophonie ne va pas mettre d'argent sur la table,

mais le parallèle qu'on peut faire, c'est avec les populations autochtones. Lorsque des ententes sont conclues, [celles-ci] sont de plus en plus présentes à la table. »

Des secteurs chauds

Selon Liane Roy, le continuum de l'éducation francophone, notamment les garderies et le postsecondaire, reste le secteur à prioriser dans les ententes bilatérales. Elle met surtout l'emphase sur la petite enfance.

« Si tu n'as pas accès à des services de garde en français et que tu dois envoyer tes enfants dans des garderies anglophones, c'est plus difficile après de réintégrer le système scolaire francophone », explique-t-elle.

Jean-Michel Beaudry ajoute aux enjeux importants le tourisme, les sports et loisirs, le développement économique et les services municipaux. Mais peu importe l'enjeu, il arrive que la francophonie ait à se retrousser les manches elle-même.

Le Manitoba « est une province où les services gouvernementaux, dans certains cas, ne sont pas offerts directement par la province. On a bâti ensemble la capacité communautaire pour offrir ces services », illustre le directeur général. Des centres francophones, par exemple, viennent pallier le manque d'offre à l'aide des ententes.



RE/MAX
Crown Realty (1989) Inc., Brokerage
Independently owned and operated

AUDREY AUBIN
AGENTE IMMOBILIERE

Tél: 705-372-5408
Sans Frais: 1-800-601-8601
audrey@remaxcrown.ca

Contre les incendies de forêt, les villes s'activent

Par Marine Ernoult – Francopresse

Les feux de forêt hors normes n'en finissent pas de ravager le Canada et de marquer les esprits, comme cet été à Jasper, en Alberta. Face au danger, les villes tentent de se préparer. Les propriétaires ont aussi leur rôle à jouer. Mais la culture du risque n'est toujours pas assez implantée, selon des expertes.

Le 30 août, 711 brasiers étaient toujours actifs dans le pays (dont 128 hors de contrôle) et près de 5 millions d'hectares ont été dévastés par les flammes cette année, selon le Centre inter-services des feux de forêt du Canada (CIFFC). Cette superficie représente 146 % de la moyenne de la dernière décennie.

L'an dernier, c'est tout le territoire canadien qui s'est embrasé. Non seulement l'Ouest et les territoires, mais aussi l'Ontario, le Québec et même les provinces maritimes de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick. Au total, 18,5 millions d'hectares de forêt – un record – ont été détruits.

Face à ces mégafeux qui se multiplient et s'intensifient, les villes tentent de se protéger du mieux qu'elles peuvent.

Les villes de l'Ouest mieux préparées

« Le niveau de préparation varie fortement d'une province à l'autre, mais, historiquement, les villes de l'Ouest sont plus en avance sur ces questions, la conscience du risque est plus élevée », avance Joanna Eyquem, directrice générale Infrastructures résilientes au climat au sein du Centre Intact d'adaptation au climat de l'Université Waterloo, en Ontario.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, des tranchées coupe-feu, longues parfois de 10 kilomètres, sont aménagées autour de certaines villes, comme Yellowknife. De même, en Alberta et en Colombie-Britannique, les municipalités débroussaillent autour des quartiers périurbains, enlèvent les plantes et les arbres hautement inflammables en bordure des rues,



Le risque d'incendie fait de plus en plus partie du quotidien des villes canadiennes. D'ouest en est, elles adoptent des mesures pour anticiper et réduire les dommages.

Photo : CCo Domaine public – Pxhere

procèdent à des brûlages dirigés.

« Dans les provinces de l'Est et les Maritimes, il n'y a pas grand-chose de comparable, parce que jusqu'alors il n'y a pas eu d'incendies majeurs comme dans l'Ouest », affirme la directrice générale du Centre Intact d'adaptation au climat, la Dre Anabela Bonada.

Le programme Intelli-feu, dont l'objectif est d'apprendre aux communautés à mieux protéger leurs habitations, a vu le jour en Alberta en 1993. Au tournant des années 2000, Parcs Canada a également commencé à s'impliquer et à promouvoir de bonnes pratiques.

Le programme invite notamment les habitants à choisir les bons matériaux pour leur toiture ou leur terrasse tout en repensant leur aménagement paysager. Selon les recommandations, la zone à proximité immédiate de la maison doit être débarrassée de toute végétation et de tous débris secs pouvant attiser les flammes.

Dans la zone intermédiaire, de 10 mètres de rayon, les arbres morts et les conifères doivent être coupés, mais certaines espèces de feuillus peuvent être laissées. Plus

loin, des espaces doivent être créés entre les arbres pour éviter de trop gros ensembles forestiers.

Apprendre à protéger sa maison

« C'est difficile d'évaluer ce qui fonctionne ou non. Ça peut varier d'un incendie à l'autre, selon le type et la quantité de combustible qui se trouve au sol, la puissance du vent, l'intensité de la sécheresse », observe la Dre Anabela Bonada.

La chercheuse mentionne néanmoins les résultats d'une étude réalisée à Fort McMurray, à la suite de l'incendie de 2016 : « Les maisons dont les propriétaires ont suivi les conseils d'Intelli-feu ont été totalement ou partiellement épargnées. »

Des recherches similaires menées aux États-Unis ont également montré que les quartiers qui disposent d'un programme de type Intelli-feu ont 50 à 70 % plus de probabilité d'être épargnés par les flammes.

Au Canada, Intelli-feu n'est devenu national qu'en 2021, sous la houlette du CIFFC. Les provinces et territoires étant responsables de la lutte contre les incendies de forêt, « chacun a son propre modèle de financement, ses propres objectifs et ses propres modalités de mise en œuvre, adaptés aux réalités locales », explique le CIFFC par courriel.

« Lorsqu'un événement catastrophique se produit, les provinces et les villes en tirent rapidement les leçons.

Elles ont tendance à renforcer leur protection et à consacrer davantage de fonds à la « préparation », ajoute la Dre Anabela Bonada.

À la suite des incendies de 2017, la Colombie-Britannique a ainsi mis en place son tout premier comité Intelli-feu et lancé un « programme solide », selon les mots de la chercheuse. Cette année, l'Alberta a, elle, prévu d'investir 151 millions de dollars sur trois ans, pour améliorer sa gestion du risque.

Faux sentiment de sécurité

Au Québec, la province la plus durement touchée en 2023, le gouvernement a alloué 29 millions de dollars supplémentaires sur cinq ans à la Société de protection des forêts contre le feu, pour embaucher plus de pompiers forestiers, mais aussi mieux éduquer et préparer la population. « Si Intelli-feu est plus implanté dans l'Ouest, ça s'en vient dans l'Est. On sait quoi faire. Le défi, c'est de passer à l'action », considère Joanna Eyquem.

Le CIFFC note, par courriel, que les provinces ayant connu récemment des mégafeux consacrent plus d'argent à Intelli-feu. L'organisme constate par ailleurs « une augmentation significative » des effectifs d'Intelli-feu dans l'ensemble du pays au cours des 18 derniers mois.

La Dre Anabela Bonada estime cependant qu'il reste beaucoup de « travail d'éducation » pour faire connaître le programme et développer une vraie culture du risque.

« Tant qu'un incendie ne se produit pas à proximité, les gens pensent qu'ils ne sont pas en danger. C'est faux. Si l'on est proche d'une forêt, on est en danger, même s'il n'y a pas eu d'incendie depuis 50 ou 100 ans », insiste la spécialiste.

« On a besoin de plus d'investissements financiers et humains pour que la population voie l'intérêt d'adapter les habitations, d'utiliser des matériaux moins inflammables, car ça peut être coûteux », renchérit Joanna Eyquem.

À ses yeux, le manque de coordination entre le fédéral, le provincial et les municipalités constitue un autre frein à une protection efficace des villes.

JUST ROOFING
FRAMING & RENOVATIONS INC.

705.372.3840

Hearst, ON

justroofing.renovations@gmail.com

C'INN À HEARST PARTAGEZ NOS PUBLICATIONS!

Sophie Gagnon, un parcours pédagogique créatif et engagé

Par Ndery Dione

Sophie Alice Designs est une entreprise qui se repose sur trois axes majeurs : la transmission des connaissances, l'informatique et l'art. Ces trois pôles sont profondément enracinés dans la personnalité de Sophie Gagnon et reflètent son parcours diversifié. « J'adore tout ce qui est informatique et artistique. Mon entreprise utilise ces deux éléments pour transformer des informations complexes en contenu plus accessible », affirme-t-elle.

L'entreprise vise à former les individus, en particulier les jeunes adultes, pour les rendre plus actifs dans leur vie quotidienne en utilisant des outils technologiques modernes. « Je crée des histoires, des jeux et d'autres formes interactives pour rendre l'apprentissage plus pertinent et plus amusant », décrit-elle. Mme Gagnon reconnaît que les jeunes d'aujourd'hui, habitués à des applications comme TikTok, recherchent des moyens d'apprendre qui soient rapides et captivants. « Ils veulent des choses instantanées et innovantes, et c'est ce que je tente d'offrir », ajoute-t-elle.

L'expérience professionnelle la plus influente de Sophie a été son poste de conseillère au développement pédagogique et professionnel à l'Université de Hearst, de 2023 à 2024. Ce rôle l'a confrontée aux défis de l'éducation moderne, y compris la nécessité de créer des environnements d'apprentissage plus engageants et innovants. Elle a restructuré le stage INTE 1946 en un format hybride, développé des cours utilisant des activités de gamification, et travaillé sur l'élaboration de badges numériques pour enrichir l'expérience d'apprentissage des étudiants.

Ces responsabilités lui ont permis de constater l'importance d'intégrer la technologie dans l'éducation. « Ce poste a été un tournant pour moi. J'ai réalisé que je pouvais combiner mes passions pour l'enseignement, la technologie et l'art afin de créer quelque chose de nouveau et d'impactant. » Cette révélation a conduit à la création de son entreprise Sophie Alice Designs en août 2024. L'objectif de cette entreprise est d'utiliser la technologie pour transformer le matériel éducatif en contenu visuellement attrayant et accessible tout en rendant ainsi l'apprentissage plus dynamique et engageant. « J'ai toujours eu un esprit créatif, été passionnée par



Mme Gagnon reconnaît que les jeunes d'aujourd'hui, habitués à des applications comme TikTok, recherchent des moyens d'apprendre qui soient rapides et captivants. « Ils veulent des choses instantanées et innovantes, et c'est ce que je tente d'offrir » Photo : Ndery Dione

la simplification des concepts complexes. J'ai voulu créer une entreprise qui soit un pont entre les idées et la compréhension », explique-t-elle.

Pour l'avenir, Mme Gagnon prévoit lancer une chaîne YouTube axée sur le savoir-être, où elle partagera des contenus sur des thèmes émotionnels et sensationnels pour aider les jeunes adultes dans leurs études et leur carrière. « Je veux être comme une grande sœur qui guide les jeunes vers une pensée créative et critique, tout en leur inculquant des valeurs d'adaptabilité et d'intelligence émotionnelle », dit-elle avec enthousiasme.

Encore aux balbutiements de son entreprise, les services de Sophie Alice Designs sont conçus pour les institutions éducatives, les enseignants et les conseils scolaires. Elle souhaite aider certains enseignants à rendre leurs cours plus dynamiques et innovants en utilisant la technologie. « Je veux travailler avec les éducateurs pour rendre leurs cours plus engageants et pertinents pour les étudiants d'aujourd'hui. »

Elle prévoit également de collaborer avec des entreprises locales sous forme de contrats pour redynamiser leurs activités et aider leurs employés à développer une pensée créative et productive. « La créativité n'est pas seulement utile en éducation, elle est essentielle dans le monde des affaires pour innover et croître », souligne-t-elle.

Au-delà de son entreprise, Sophie Gagnon continue de s'investir dans la vie communautaire en tant que conseillère municipale à Mattice-

Val Côté depuis 2022. « Mon rôle de conseillère municipale me permet de comprendre les besoins de ma communauté et de contribuer à son développement. »

Malgré toutes ses responsabilités, Mme Gagnon garde un lien fort avec la nature, un héritage de ses années en horticulture. Sur son compte Facebook, elle partage régulièrement des photos de plantes et de paysages naturels. « La nature est une source constante d'inspiration pour moi, et j'essaie d'incorporer cet amour de la nature dans tout ce que je fais. » Sophie Gagnon, une femme de 49 ans originaire de Hearst, est une entrepreneure aux multiples talents qui a récemment lancé sa propre entreprise, Sophie Alice Designs. Son parcours professionnel, marqué par la diversité ainsi qu'une passion pour l'éducation et la créativité, a culminé dans ce projet qui vise à rendre l'apprentissage plus accessible et engageant pour les jeunes adultes. En tant qu'ancienne conseillère au développement pédagogique et professionnel à l'Université de Hearst, Mme Gagnon a été inspirée à combiner ses compétences en éducation, en technologie et en art pour créer une entreprise unique en son genre.

Sophie Gagnon est une figure connue à Hearst, sa ville natale où elle est revenue après plusieurs années d'une carrière variée et enrichissante. Après avoir obtenu un diplôme collégial en horticulture à La Cité d'Ottawa en 1996, Mme Gagnon a entamé sa carrière professionnelle à Ottawa dans une librairie, où elle a travaillé de 1998 à 2000. Elle y a développé

un sens aigu de la gestion et de la communication, des compétences qu'elle a ensuite perfectionnées lorsqu'elle a rejoint la Chambre des communes du Canada en 2005.

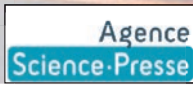
Pendant près de dix ans, de 2005 à 2014, Sophie Gagnon a occupé le poste de chef d'équipe à la Chambre des communes. Elle y a été responsable de la gestion de l'information et des affaires internationales et interparlementaires, où elle a élaboré des stratégies de gestion de l'information, créé des outils de communication, préparé des rapports analytiques et dirigé des équipes. « J'ai appris à standardiser les pratiques, gérer des équipes et diriger des projets complexes, ce qui m'a donné une solide expérience en gestion et en leadership », explique-t-elle.

En 2015, après son retour à Hearst, Mme Gagnon a enseigné la psychologie positive et la communication interpersonnelle au Collège Boréal de Hearst à temps partiel. Durant cette période, elle a développé des cours interactifs et dynamiques pour encourager l'apprentissage chez ses étudiants. « Enseigner m'a permis de comprendre l'importance de rendre les concepts complexes accessibles et intéressants pour les jeunes adultes », dit-elle. Parallèlement à ses activités d'enseignement, Sophie Gagnon a poursuivi des études en gestion à l'Université de Hearst, où elle a obtenu un baccalauréat en 2023. En plus, elle a également exploré le domaine de la médecine énergétique en tant qu'entrepreneure tout en offrant des services personnalisés et organisant des ateliers promotionnels sous le nom Gaia en nous/Gaia Within. « Mon expérience en médecine énergétique m'a appris à me connecter avec les gens et à comprendre leurs besoins individuels, ce qui est essentiel dans mon travail actuel », souligne-t-elle.

Bref, Sophie Gagnon est une figure emblématique de Hearst, dont le parcours professionnel, marqué par une constante recherche de nouvelles façons de transmettre le savoir et de simplifier les concepts complexes, est un exemple d'engagement et de créativité. En plus, avec Sophie Alice Designs, elle espère inspirer une nouvelle génération de jeunes adultes à apprendre, grandir et s'épanouir dans un monde en constante évolution.

Une croyance confond géoingénierie et chemtrails ?

VRAI



Par Kathleen Couillard

Qu'est-ce que la géoingénierie ?

Dans son article sur ce sujet, l'encyclopédie Britannica décrit la géoingénierie comme une approche scientifique consistant à manipuler à grande échelle certains phénomènes météorologiques afin de modifier le climat. Le terme englobe aujourd'hui une foule d'actions ou de technologies qui, pour la plupart, n'existent encore que sur papier.

On doit les premières tentatives de géoingénierie à des technologies développées pendant la Deuxième Guerre mondiale. La plus ancienne est l'ensemencement des nuages, dans l'espoir de provoquer des précipitations. Les expériences les plus récentes ont toutefois montré que cette technologie ne pouvait pas être appliquée à grande échelle et ne permettait pas de produire des quantités de pluie significatives (voir notre texte sur le sujet).

Ces dernières années, d'autres stratégies ont été imaginées dans le but de ralentir ou même stopper le réchauffement de la planète. L'une d'elles, la gestion du rayonnement solaire, consisterait à diminuer la quantité de radiation solaire qui atteint la Terre : pour cela, on propose qu'une partie soit « réfléchi » vers l'espace, par exemple par l'injection de tonnes de dioxyde de soufre dans l'atmosphère, par le blanchiment des nuages grâce à des brumes d'eau salée ou encore par l'installation de miroirs en orbite terrestre.

La géoingénierie demeure toutefois un sujet très controversé, même chez ceux qui y travaillent, notait en 2019 le chercheur allemand Joachim Allgaier dans un article sur la façon dont la géoingénierie est abordée sur YouTube. Plusieurs experts rappellent en effet que ces stratégies relèvent encore de la science-fiction et qu'il faut être prudent avant de les utiliser. Spécialement à grande échelle, puisqu'on ne comprend pas bien les risques qui y sont associés.

L'utilisation qui est faite du mot « géoingénierie », par exemple dans le contexte des feux de forêt de cette année, témoigne toutefois que la communauté scientifique a eu de la difficulté à faire comprendre qu'il s'agissait d'un concept encore hautement théorique. C'est ce que faisait remarquer dès 2016 la chercheuse britannique Rose Cairns dans un article publié dans le *Geographical Journal*. C'est dans ce contexte, constatait-elle, que certains complotistes sont allés jusqu'à intégrer le terme à leurs théories sur les *chemtrails*.

Chemtrails et géoingénierie

La croyance aux *chemtrails* remonte à la fin des années 1990. Ses défenseurs prétendent que des millions d'avions commerciaux répandent délibérément des substances toxiques dans l'air depuis des décennies. Ce faisant, ces avions produiraient des traînées blanches dans le ciel : les *chemtrails*.

La théorie ne tient pas la route : les traînées blanches sont en fait de la vapeur d'eau (en anglais, on dit *contrails* ou traînées de condensation). Les *chemtrails* sont donc une invention des complotistes et n'ont rien à voir avec la géoingénierie.

N'empêche qu'en 2017, des chercheurs de l'Université Harvard estimaient que 10 % des Américains croyaient « complètement » à l'existence des *chemtrails* et que 20 à 30 % y adhéraient « en partie ». En 2010, ces proportions étaient respectivement de 3 % et 14 %.

Quand géoingénierie devient synonyme de complot

Déjà en 2016, dans son analyse de 72 textes provenant de 20 sites web consacrés à la théorie des *chemtrails*, Rose Cairns notait que le terme *chemtrails* était utilisé de façon interchangeable avec « géoingénierie ». Selon les complotistes, les données sur la géoingénierie confirmeraient leur croyance : il leur faut toutefois pour cela invoquer l'existence hypothétique d'un programme secret de modification du climat.

En 2017, les chercheurs de Harvard ont étudié des publications sur les réseaux sociaux (Twitter, Facebook, YouTube, Google Plus, Tumblr et certains blogues) qui contenaient des mots associés à géoingénierie. Ils ont conclu eux aussi que 60 % du discours sur le sujet était assimilable à des théories du complot, et généralement en lien avec les *chemtrails*.

En 2018, Joachim Allgaier a analysé 200 vidéos sur YouTube qui

portaient sur le climat et les modifications du climat. Il a constaté que plus de 90 d'entre elles propageaient des théories conspirationnistes. En fait, 93 % des résultats associés à une recherche des termes « *geoengineering* » ou « *climate modification* » menaient à des vidéos défendant la croyance dans les *chemtrails*.

Enfin, en 2023, des chercheurs de l'Université Cambridge ont étudié des tweets publiés de 2009 à 2021 et contenant le mot-clic #*geoengineering*. Ils ont observé l'omniprésence du terme *chemtrails* dans ces publications et ont noté qu'elles devenaient de plus en plus « agressives » avec le temps. Selon Rose Cairns, l'utilisation du terme « géoingénierie » a pour avantage de donner une apparence de crédibilité aux *chemtrails*. Cette interprétation est partagée par Joachim Allgaier qui conclut que les conspirationnistes ont complètement détourné le terme « géoingénierie ».

Les chemtrails plutôt que les gaz à effet de serre

Tout ce discours vient de pair avec un déni de la responsabilité des gaz à effet de serre dans les changements climatiques. En 2016, Rose Cairns notait que certains complotistes croyaient que l'objectif des *chemtrails* était de réchauffer la planète pour faire fondre les glaces de l'Arctique, et ainsi avoir accès aux réserves de pétrole qui s'y trouvent. Dans les textes analysés, la chercheuse a observé que les *chemtrails* y étaient présentés comme responsables de la sécheresse en Afrique, des feux de forêt, du déclin des abeilles ou de la diminution des stocks de pêche.

Résultat, pour les complotistes, le discours scientifique sur le réchauffement climatique serait non seulement un canular, mais aussi une façon de dissimuler la géoingénierie qu'effectueraient les gouvernements dans le plus grand secret. Dans un article prépublié en 2021, deux chercheurs de la Pennsylvanie ont analysé des données de la plateforme X (alors Twitter) afin d'identifier les théories conspirationnistes les plus souvent utilisées par les climatosceptiques. Les deux théories les plus populaires étaient celle sur les *chemtrails*, suivie de la géoingénierie au sens large.

Quatre chercheurs allemands ont pu le confirmer la même année, en analysant les commentaires accompagnant sur YouTube une vidéo de la télévision allemande sur d'importantes inondations ayant alors ravagé l'ouest de l'Allemagne. En juin 2024, la journaliste de l'Agence France-Press Manon Jacob rapportait pour sa part les propos de commentateurs conservateurs qui blâmaient l'ensemencement des nuages pour les inondations observées cette année un peu partout sur la planète.

Enfin, dans un chapitre d'un livre sur « les discours de la désinformation » paru en 2023, la scientifique britannique Isobelle Clarke a analysé la façon dont les changements climatiques sont abordés sur les sites qui font la promotion des pseudosciences et des théories du complot. Elle a noté que certains utilisaient le terme « géoingénierie » pour parler des *chemtrails*.

Selon cette chercheuse, ces climatosceptiques ne nient toutefois pas le réchauffement de la planète, mais croient que la géoingénierie est beaucoup plus dangereuse que les émissions de CO₂. Ce genre de discours s'observe aussi dans les groupes conspirationnistes québécois.

En semant le doute dans l'esprit des gens, les climatosceptiques retardent les actions pour lutter contre les changements climatiques, déplorait Isobelle Clarke. Cette analyse est partagée par les chercheurs de la Pennsylvanie qui ajoutaient que les théories complotistes empêchent une communication efficace sur les changements climatiques.

Les pluies importantes de cet été au Québec sont-elles une conséquence des changements climatiques? C'est une hypothèse plausible. Pourtant, cet été, des groupes conspirationnistes sur Facebook ont plutôt blâmé la géoingénierie et sont parvenus à greffer les chemtrails à leurs allégations. Une association d'idées qui a un historique, a constaté le *Détecteur de rumeurs*.

Verdict

Si plusieurs ont été surpris de voir surgir cette année, sur les réseaux sociaux, une association d'idées entre *chemtrails* et feux de forêt, cette association d'idées remonte en fait à près d'une décennie. Une confusion s'est installée entre la théorie de la géoingénierie et la réalité de la géoingénierie. Une autre confusion semble s'installer entre les mots géoingénierie et *chemtrails*.

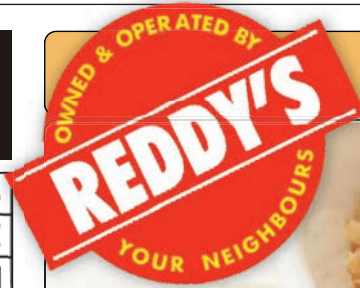
Prix du bingo CINN de ce samedi : 3000 \$\$\$

MOT CACHÉ

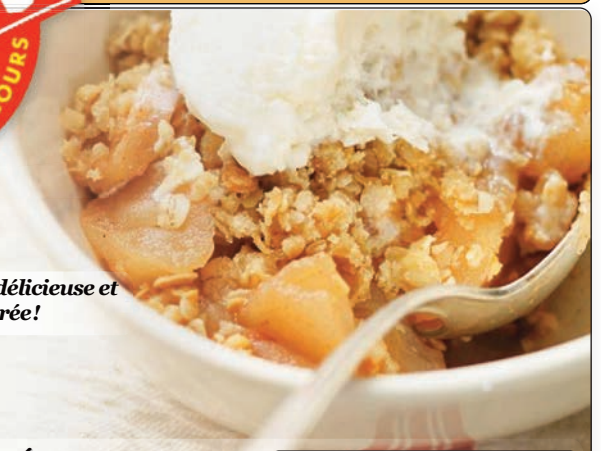
N	R	A	C	C	O	M	P	L	I	S	S	E	M	E	N	T	T	G	S
R	O	I	S	N	O	I	T	A	S	I	L	A	E	R	R	I	L	E	E
N	E	I	C	O	N	O	I	T	A	V	O	N	N	I	O	O	R	T	N
S	O	S	S	H	M	B	O	N	H	E	U	R	O	L	I	G	I	O	C
E	E	I	U	N	E	M	E	S	S	A	I	M	P	R	O	R	I	O	E
C	M	X	T	L	A	S	E	S	U	R	P	X	E	R	E	S	N	C	E
T	H	O	A	U	T	P	S	T	U	H	E	T	P	P	U	Q	O	O	G
E	R	A	L	M	L	A	X	E	E	E	R	E	S	L	U	P	I	U	O
N	C	O	N	P	E	O	T	E	N	O	S	O	C	E	T	R	T	R	P
N	O	L	F	C	I	N	S	U	P	S	R	N	T	S	N	O	A	O	A
O	A	I	A	F	E	D	T	H	E	P	O	E	E	P	A	M	R	N	D
I	S	N	T	T	E	R	E	U	E	C	E	C	L	O	N	O	C	N	R
T	C	O	P	C	O	E	O	E	C	T	N	R	C	I	G	T	E	E	O
A	E	I	A	F	A	R	R	F	G	R	I	E	F	R	A	I	S	M	C
V	N	T	L	C	P	F	O	I	I	A	E	R	T	E	G	O	N	E	E
I	S	I	M	R	O	S	S	E	O	E	T	A	B	E	C	N	O	N	R
T	I	B	E	G	A	I	N	I	U	T	R	N	T	E	P	T	C	T	P
O	O	M	T	E	V	E	R	B	T	V	C	T	A	I	L	M	I	E	L
M	N	A	H	O	N	N	E	U	R	A	R	I	E	V	O	E	O	O	A
E	C	N	A	M	R	O	F	R	E	P	S	E	V	S	A	N	C	C	N

Thème : Réussite / 6 lettres

- | | | | |
|--|--|--|---|
| A
Accomplissement
Ambition
Apogée
Ascension
Avantage | D
Diplôme
E
Éclat
Effort
Espoir
Essai
Essor | I
Innovation
M
Magasin
Maison
Musée | R
Réalisation
Record
Résultat
Richesse
Ruse |
| B
Bonheur
Brevet | F
Fierté
Fortune | N
Niche
O
Œuvre | S
Satisfaction
Solution
Sommet |
| C
Célébrité
Chance
Clé
Compétence
Conclusion
Conquête
Consécration
Couronnement
Création | G
Gagnant
Gain
Gloire
H
Honneur | P
Palme
Perfection
Performance
Plan
Progrès
Promotion
Prosperité
Prouesse | T
Triomphe
Trophée
V
Victoire |



CROUSTADE AUX POMMES



Cette croustade est délicieuse et pas trop sucrée!

ÉTAPES DE PRÉPARATION

1. Placer la grille dans le bas du four. Préchauffer le four à 180 °C (350 °F).

Croustillant

2. Dans un bol, mélanger les flocons d'avoine, la farine et la cassonade. Ajouter le beurre et bien mélanger. Réserver.

Garniture

3. Dans un autre bol, mélanger la cassonade et la cannelle. Ajouter les pommes, le jus de citron et bien mélanger. Répartir dans un plat de cuisson carré de 20 cm (8 po). Couvrir de croustillant.

2. Cuire au four 50 minutes. Laisser tiédir sur une grille.

2. Servir tiède ou à la température ambiante. Délicieux avec de la crème glacée à la vanille.

INGRÉDIENTS

Croustillant

- 125 g (1 1/4 tasse) de flocons d'avoine à cuisson rapide
- 40 g (1/4 tasse) de farine tout usage non blanchie
- 55 g (1/4 tasse) de cassonade
- 75 g (1/3 tasse) de beurre non salé, ramolli

Garniture

- 105 g (1/2 tasse) de cassonade
- 2,5 ml (1/2 c. à thé) de cannelle moulue
- 3 pommes Cortland, pelées, épépinées et tranchées
- 3 pommes McIntosh, pelées, épépinées et tranchées
- 15 ml (1 c. à soupe) de jus de citron

SUDOKU

1				8	9			
	7						5	8
	6			7	1		4	2
7		3		6				9
9	8						7	4
4		1		9	7	8		
6				4				
				3	5	4		
2	3			6				5

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU N° 890

9	6	2	9	1	8	4	3	2
9	2	4	5	3	6	7	1	8
1	8	3	4	2	7	5	6	9
3	9	8	7	6	2	1	5	4
4	7	2	3	5	1	9	8	6
6	5	1	8	9	4	3	2	7
2	4	6	1	7	3	8	9	5
8	5	1	2	4	9	6	7	3
7	3	9	6	8	5	2	4	1

MENU spécial de la semaine

Situé au 25, 9^e Rue à Hearst



LUNDI 9 SEPTEMBRE

PIZZA BURGER

MARDI 10 SEPTEMBRE

MACARONI À LA VIANDE

MERCREDI 11 SEPTEMBRE

PÂTÉ AU POULET

JEUDI 12 SEPTEMBRE

HAMBURG STEAK AVEC PATATES PILÉES ET LÉGUMES

VENDREDI 13 SEPTEMBRE

PÂTÉ AU SAUMON ET SAUCE AUX ŒUFS

- 38 SORTES DE POUTINE !! - GRAB-N-GO

Réservez votre repas dès aujourd'hui! Appelez-nous 705 221-7679 ou scannez le code QR :



HEURES D'OUVERTURE :

Lundi au jeudi : 11 h à 19 h

Vendredi : 11 h à 20 h

Réponse du mot caché : succès

Visitez notre site web : www.lejournalenord.com

CONSEILS DE PREVENTION ET DE SECURITE INCENDIE

La prévention des incendies commence avec vous !

1.

Méfiez-vous des risques

Le chauffage, les prises électriques, les cigarettes ou bougies sont des facteurs de risques d'incendie courants.

2.

Vérifiez les détecteurs

Testez les détecteurs de fumée tous les mois. Remplacez les piles chaque année.

3.

Sachez quoi faire.

Créez un plan d'évacuation incendie avec des points de sortie pour chaque pièce dans votre maison.

4.

Plan d'évacuation

Pratiquez votre plan d'évacuation incendie. S'arrêter, tomber, se rouler au sol pour éteindre le feu.

Le Nord vous tient au courant de ce qui se passe dans votre communauté!



VOUS DÉSIREZ VOUS EXPRIMER SUR UN SUJET D'ACTUALITÉ ? ÉCRIVEZ UNE LETTRE À L'ÉDITEUR ET ENVOYEZ-LA PAR COURRIEL AU SMCINNIS@HEARSTMEDIAS.CA OU PAR LA POSTE AU 1004, RUE PRINCE C.P. 2648 HEARST ONTARIO P0L 1N0



JEAN-FRANÇOIS RICHARD, CPA
SOCIÉTÉ PROFESSIONNELLE
COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ
CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANT

Joins-toi à notre équipe!
Commis-comptable
Temps plein

Avantages

- Possibilité de partage entre le télétravail et le bureau
- Bon environnement de travail
- Salaire compétitif, déterminé en fonction des compétences et de l'expérience.

Exigences

- minimum de 2 ans d'expérience en comptabilité ou tenue de livre;
- diplôme en comptabilité (baccalauréat ou diplôme collégiale);
- facilité d'apprentissage dans un environnement informatisé;
- maîtrise de la langue française et anglaise tant à l'oral qu'à l'écrit;
- excellent sens d'organisation, autonomie, attention au détail, fiabilité et confidentialité.

Responsibilités:

- Tenue de livre et comptabilité pour divers clients avec respect des échéances;
- Préparation de rapports d'impôts;
- Autres rapports spéciaux.



Faite parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 30 septembre 2024

Sandra Richard
C.P. 370
14, 8e Rue
Hearst, Ontario P0L 1N0
sandra@jfrcpa.ca



PROCHAIN TOURNOI H.A.S.T.O

HOCKEY-GOLF 2024

14 et 15 septembre 2024
Golf samedi & Hockey dimanche

Visiter notre page Facebook et notre site web www.hasto.ca



H.A.S.T.O
HEARST AMATEUR SPORTS
TOURNAMENTS ORGANISATION



Suivez Gilles Péloquin pour une deuxième année de chroniques sur les Lumberjacks, dans le journal Le Nord, tous les jeudis, et vous ne manquerez rien de l'action avec votre équipe favorite.

Bilan de la dernière semaine, statistiques, commentaires de l'entraîneur et analyse
FAITES PARTIE DE LA GANG, TOUS DERRIÈRE LES JACKS !

Les Lumberjacks en quête d'une 2^e coupe Teleco ce weekend



Les protégés de Marc-Alain Bégin ont déjà joué deux parties en fin de semaine dernière du côté de Thunder Bay contre les Fighting Walleye de Kam River (SIJH), et ce, pour l'obtention de la coupe emblématique Teleco que les Jacks avaient gagnée l'an dernier en trois joutes.

Pour ce premier weekend d'action à Thunder Bay, les équipes se sont partagé les deux rencontres. Les Bucherons d'abord, par la marque de 5 à 3 devant Kam River grâce à une poussée de deux buts de Tyler Patterson. Mikaleb Blier a aussi marqué deux fois pour Hearst tandis que Mathieu Comeau a complété. Tie Scumacher, avec deux buts, et Max Wright ont trouvé le fond du filet pour les Fighting Walleye. Alex Boivin a fait face à 37 tirs remportant la victoire pour les Lumberjacks. Ces derniers ont décoché 40 tirs sur Mathew Stephens de Kam River.

Dans l'autre joute, dimanche, les Fighting Walleye ont marqué trois buts en première période et vaincu les Lumberjacks 4-1 dans le deuxième match de la série de la coupe Teleco à l'aréna NorWest de Thunder Bay. Daxton Lang, Sam Sargent et Max Wright ont marqué pour les locaux en première période, tandis que Matteo Salvatore a ajouté à leur avance avec le seul but de la période médiane. Les Jacks ont brisé le jeu blanc

de Maddox Naswaski avec 67 secondes à écouler au match grâce à Sam Taylor avec un tir de la pointe qui s'est frayé un chemin dans le filet.

Les deux clubs s'amènent maintenant à Hearst, au Centre récréatif Claude-Larose, ce vendredi 6 septembre pour le match numéro 3 à 19 h, et le lendemain, le samedi 7 septembre, pour le match numéro 4 à 13 h. Avec l'aide du « 7^e joueur », les Jacks s'efforceront de remporter une deuxième coupe Teleco de suite, et ils la veulent absolument, de souligner l'entraîneur-chef, Marc-Alain Bégin.

EN PROLONGATION...

Les Lumberjacks vont amorcer de façon « officielle » la saison 2024-2025 dans la LHJNO la fin de semaine du 13 au 15 septembre avec trois parties consécutives sur la route en visitant tour à tour : le vendredi soir les Cubs à Sudbury ; le lendemain, samedi, Blind River ; et finalement, le dimanche, Espanola. La saison locale des protégés de Marc-Alain Bégin commencera par la traditionnelle « partie d'ouverture » le vendredi 20 septembre à 19 h 30 avec la visite des Cubs de Sudbury au Centre récréatif Claude-Larose.

Connaissez-vous bien l'entraîneur-chef des Bucherons ? Marc-Alain a été repêché par les Wolves de Sudbury de la Ligue de hockey de l'Ontario en 2008. Il a joué pour les Eskimos de l'Abitibi dans la LHJNO pendant deux ans avant de passer à la Ligue de hockey junior majeur du Québec pour les Foreurs de Val-d'Or où il a été un an avant d'être échangé aux Huskies de Rouyn-Noranda. Après sa carrière junior, Marc-Alain a joué au hockey sport interuniversitaire canadien (SIC) pour les Voyageurs de la Laurentienne pendant deux saisons, après quoi il a décidé de revenir à Hearst pour trouver du travail. Avant d'être nommé le deuxième entraîneur-chef de l'histoire des Lumberjacks de Hearst en juillet 2020, Marc-Alain a occupé le poste d'entraîneur adjoint pendant deux saisons avec les Jacks. Cette année, il en est à sa 5^e saison à la barre des Lumberjacks.

Deuxième de la section Est l'an dernier dans la LHJNO, derrière le Rock de Timmins (6 points de retard) et trois points devant les Voodoos de Powassan, les locaux auront fort à faire cette saison puisqu'il n'y a plus deux divisions de six équipes, mais bel et bien une seule division de 12 équipes. Si, en 2023-2024, il y avait eu douze clubs dans une seule section, les Jacks avec leurs 75 points auraient terminé au 5^e rang.

À surveiller le top 6 cette saison : Sudbury, Blind River, Timmins, Soo Thunderbirds, Lumberjacks et Espanola.

Rappelons que la vente des billets de saison des Lumberjacks se poursuit en vue de la saison régulière et vous pourrez vous en procurer cette fin de semaine lors des deux parties de la coupe Teleco au Centre récréatif Claude-Larose vendredi soir à 19 h et samedi à 13 h. Pour les 25 joutes locales, le billet se vend 300 \$ pour les adultes, et 250 \$ pour les étudiants (13 à 19 ans) et les aînés (65 et plus). Pour les enfants de 7 à 12 ans, le billet de saison coûte 200 \$.

Les Bucherons sont heureux d'annoncer la signature de l'attaquant prometteur Keenan Quenneville. Le natif d'Ingelside, Ontario, en 2006 mesure 5' 11", pèse 175 lb et est connu comme un joueur déterminé. Il apportera rapidité et cran aux Jacks, ainsi qu'une grande sensibilisation au jeu. Il a joué pour le programme de préparation à l'Académie de hockey de l'Ontario. Les partisans locaux apprécieront la passion de Keenan et son attitude de leader.

Petit rappel en terminant cette première chronique de la saison : vous pourrez en savoir davantage à propos de votre équipe favorite en écoutant CINN 91,1 en semaine à 6 h 15 le matin, et aussi en après-midi à 16 h 15 et 17 h 15. Moi j'y serai, et vous ?

LEJOURNALLENORD.COM / CINN911.COM



Sincères remerciements

Les membres de la famille de Vincent Dillon désirent remercier toute la famille, les amis, les autres patients ainsi que tous les employés de l'Hôpital Notre-Dame pour leur gentillesse, leur attention et leur aide lors de son séjour.

Nous exprimons notre gratitude à tous les parents et amis qui, lors de son décès, nous ont témoigné de la sympathie, soit par des messages de condoléances, des appels, des offrandes de messes, des fleurs. Nous vous remercions également pour les dons aux soins de longue durée de l'Hôpital et de la Légion de Hearst, ainsi que pour les visites au salon funéraire, votre présence au service et au repas des funérailles.

Un merci bien spécial aux membres de la Légion royale canadienne de Hearst pour leur présence et le super beau service légionnaire au salon funéraire.

Merci au prêtre Hervé Sauvé, à la chorale et aux servants de messe pour le beau service religieux. Merci aussi à Cathy du Salon funéraire Fournier pour son aide, ses conseils et son professionnalisme.

Marguerite, Francine, Serge, Luc, Keith et Mackenzie

Scannez pour voir notre circulaire numérique complète



Independent
Your Independent Grocer

PRIX DE LA CIRCULAIRE EN VIGUEUR DU JEUDI 5 AU MERCREDI 11 SEPTEMBRE 2024

Tout pour la rentrée scolaire

ACHETEZ N'IMPORTE LEQUEL
sandwich préemballé ou de service

184-363 G

6-8\$

21362138_EA
21362145_EA

ET OBTENEZ UN

PEPSI, AQUAFINA 591 ML, ROCKSTAR 473 ML OU GURU, CELSIUS 355 ML VARIÉTÉS SÉLECTIONNÉES

20321598002_EA
20302785005_EA

POUR 1 \$ DE RABAIS



PLATEAU DE TACOS AU POULET, FAJITA, GYROOR, POULET TANDOORI

1-1,1 KG

21354582_EA/21395977_EA

20\$



COMBO INDIVIDUEL AVEC MORCEAUX DE POULET

361- 530 KG

21086084_EA/21022536_EA

9\$

ACHETEZ N'IMPORTE LEQUEL
GRAND PLATEAU DE PÂTES PRÉPARÉ EN MAGASIN

VARIÉTÉS SÉLECTIONNÉES

1-1,2 KG

21395979_EA

12-16\$

ET OBTENEZ POUR 2 \$ DE RABAIS
PAIN À L'AIL

VARIÉTÉS SÉLECTIONNÉES, FRAICHEMENT PRÉPARÉ EN MAGASIN

21395979_EA



GARLIC LOAF
PAIN À L'AIL

HEAT AND SERVE | RECHAUFFER ET SERVIR
GARLIC LOAF | PAIN À L'AIL